

**POLITIQUE** L'Association des maires de l'Isère organisait son congrès annuel hier matin à Moresstel

# La proximité reste leur meilleure carte à jouer

Hier, Moresstel accueillait le congrès de l'Association des maires de l'Isère. Les élus étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation du président Daniel Vitte, pour une assemblée générale sans polémique, mais riche en conjectures.

« **T**oi qui es venu seul face à la décision (...) toi qui es taillable et corvéable à merci (...) toi qui voudrais faire tant mais qui n'as pas un rond (...) la force et la seule récompense c'est de savoir que sans toi, le spectacle n'aurait pas lieu. »

Christian Rival, le maire de Moresstel, était en verve hier matin, alors qu'il accueillait le 53<sup>e</sup> congrès de l'Association des maires de l'Isère (Ami). Un congrès sans éclat de voix ni conflit, durant lequel les rapports moral et financier ont été approuvés à la majorité (même l'augmentation de 1,5 % des cotisations n'a pas suscité le moindre mouvement d'humeur).

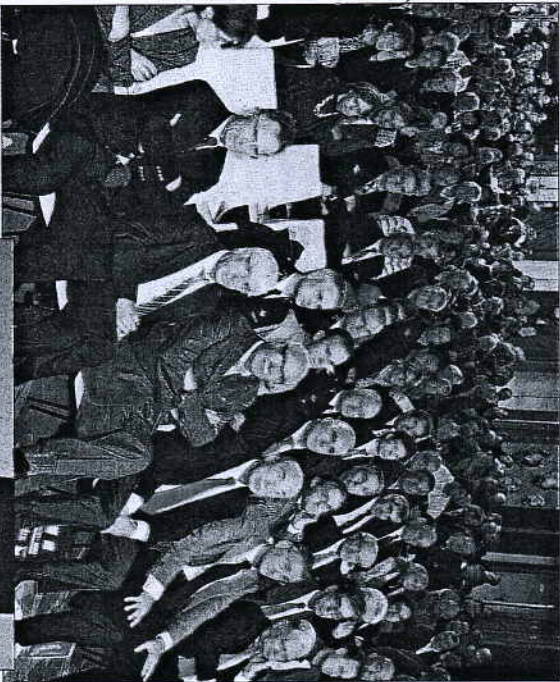
On s'attendait à un tour de débat sur la réforme territoriale, qui suscite les passions de plus en plus quelques mois. Que nenni, Daniel Vitte, président de l'Ami, a judicieusement élargi la question, proposant à des chercheurs, spécialistes des collectivités locales de présenter comment pourrait s'organiser le territoire dans 20, 30 ans.

Un exercice de prospective savoureux, parfois à la

limite de la science-fiction. Et les différents scénarios proposés par les chercheurs, et expliqués par Alain Faure, directeur de recherches à l'IEP de Grenoble, et Marc Catton, spécialiste des finances des collectivités locales, ont permis aux élus locaux de se projeter dans un avenir certes incertain, mais où ils auront de toute façon un rôle à jouer.

## La fiscalité des communes mise en question

Et comme cela était prévisible, imaginer l'avenir à l'immanquablement conduit les chercheurs à revenir, très posément, à l'actualité brûlante, notamment fiscale : « On avait avant un système où les communes possédaient une liberté fiscale, avec notamment le droit de lever l'impôt, explique Marc Catton. De plus en plus, on se dirige vers des dotations de l'Etat. Ceci fait que les communes dépendent de plus en plus de l'Etat. Cette déperdition peut apporter plus d'égalité entre les communes, mais c'est au détriment de leur liberté. » Un discours qui rappelait immanquablement la récente décision du gouvernement de créer un fonds de péréquation sur les droits de mutation, pour que les Départements les plus bénéficiaires en revoient une partie aux moins bénéficiaires (l'Isère étant de ceux qui allègeront le fonds, comme n'a pas manqué de le rappeler Daniel Vitte dans son rapport moral).



Si les élus locaux ont donc tendance à perdre, selon Marc Catton, une part de leur liberté, fiscale en tout cas, c'est pourtant à eux, selon Alain Faure, qu'il revient d'effectuer « un travail de réenchantement » auprès de leurs administrés : « C'est aux élus locaux de faire ce travail, car les syndicats et ministres n'y arrivent plus. »

On savait avec Christian Rival, les maires « corvéables », « seuls », emplis d'abnégation, voilà à présent qu'ils doivent aussi devenir des enchanteurs, pour redonner confiance aux locaux. Plus qu'un programme, un sacerdoce.

Marie ROSTANS

## Le Département assure qu'il maintiendra toutes ses aides aux communes.

André Vallini, président du conseil général de l'Isère, invité par l'Ami, n'a pas manqué d'égratigner le gouvernement lors de son discours, s'insurgeant contre la réforme territoriale : « On attendait de la rationalisation, les compétences seront plus empaquetées : on attendait de la simplification, le nombre de délégués sera plus élevé. »

Et de rappeler également que l'Etat a décidé le gel pour trois ans de ses aides aux collectivités territoriales.

Malgré ses coups durs portés aux finances du Département, André Vallini affirme, il maintiendra son aide aux investissements communaux et intercommunaux pour 2011.

Côté nouveautés, le président du conseil général a affirmé qu'une aide sera mise en place en 2011 pour « les collectivités qui



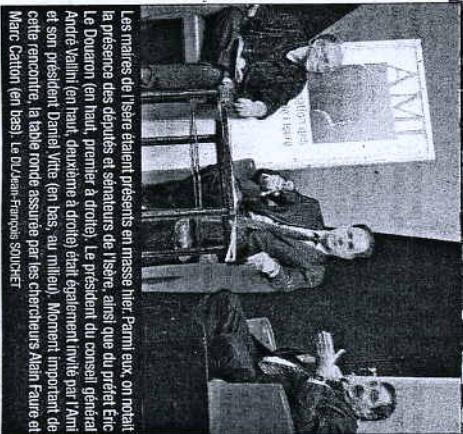
André Vallini hier à la tribune. Le Dauphiné François SUDCHER

s'orientent vers des solutions d'assainissement individuel et semi-collectif. Vallini veut mettre sur pied plus économiques lorsque le coût du raccordement à une station d'épuration est prohibitif. »

Autre chantier lancé, celui de l'énergie. Avec

l'ouverture à la concurrence de ce secteur, André Vallini veut mettre sur pied un syndicat départemental d'électricité, capable de négocier la distribution électrique avec les grands groupes.

M. R.



Les maires de l'Isère étaient présents en masse hier. Parmi eux, on notait la présence des députés et sénateurs de l'Isère, ainsi que du préfet Eric Le Douarin (en haut, premier à droite). Le président du conseil général André Vallini (en haut, deuxième à droite) était également invité par l'Ami et son président Daniel Vitte (en bas, au milieu). Moment important de cette rencontre, la table ronde assurée par les chercheurs Alain Faure et Marc Catton (en bas). Le Dauphiné François SUDCHER